

Un.e Chargé.e. de mission Élections HLM 2022

Poste basé à Strasbourg avec déplacements sur l'ensemble département 67
CDD 15 Août – 15 Décembre - 4 mois / 35 heures/ Convention Collective ALISFA

MISSIONS

Contexte : Les « élections HLM » sont tous les 4 ans un moment de démocratie participative dans les quartiers d'habitat social. Elles mobilisent les associations qui présentent leurs candidats aux locataires pour être élus au Conseil d'Administration des bailleurs. **Au-delà de la finalité électorale, la CSF se donne comme enjeu de populariser la mission des « représentants des locataires » au sein du patrimoine social** pour permettre aux locataires de défendre leurs droits et d'améliorer leur cadre de vie en s'engageant dans les instances de concertation des bailleurs.

Le ou la chargé.e de mission sera engagé.e dans une dynamique d'animation de la campagne des « élections HLM » visant à promouvoir les candidats et le projet global de la CSF.

Le ou la chargé.e de mission effectuera sa mission sous la responsabilité du secrétariat général, en collaboration avec le chargé de mission Habitat et la chargée de mission Projets, doté.e de moyens et supports de communication créés et mis à disposition par l'association CSF.

ACTIVITÉS

- Il ou elle organisera la mobilisation des bénévoles et militants CSF du département dans une dynamique de campagne électorale (réunions de territoire, suivi des actions, etc.)
- Il ou elle organisera, planifiera et animera des événements coproduits avec les bénévoles des équipes locales et les permanents des secteurs d'actions, en phase avec les enjeux du calendrier électoral de chaque bailleur (pieds d'immeuble, actions de sensibilisation et d'informations aux élections, distribution de tracts, etc.)
- Il ou elle contribuera, en collaboration avec les chargés de mission Habitat et Projets, à concevoir la campagne de communication en direction des médias, des institutions et des locataires.

PROFIL

- **Formation :** niveau Bac+2
- **Expérience :** professionnelle ou bénévole dans les quartiers d'habitat social, centre socioculturel, associations, ...
- **Connaissance :**
 - du fonctionnement de la vie associative et du réseau associatif local
 - des bailleurs sociaux locaux et du logement social
 - du territoire du Bas-Rhin
- **Savoir-faire :**
 - sens de l'organisation et autonomie
 - planifier et structurer une animation de terrain
 - aptitude à travailler en équipe
 - capacité rédactionnelle et pratique des réseaux sociaux
- **Savoir-être :**
 - être dynamique et force proposition
 - avoir de l'empathie et un grand sens du relationnel

RÉMUNERATION

→ Emploi repère « **Animateur d'activités** » selon convention collective nationale ALISFA. Salaire brut à partir de 1850 €/mois.

DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

Autopartage CITIZ contractualisé avec l'association = **Permis B requis**

**Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) au Président
par mail à sg@lacs67.org
Avant le 8 août 2022 pour une prise de poste souhaitée le 16/08/2022.**